

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat professionnel « Productions horticoles »

Module :
MP1 : L'activité horticole et son environnement

Objectif général du module :
Comprendre le fonctionnement d'une organisation de production horticole dans son environnement

**Indications de contenus, commentaires,
Recommandations pédagogiques**

Ce module doit permettre :

- de situer l'organisation horticole dans l'environnement socio-économique et professionnel d'une part (sous-objectifs 1 et 2),
- de comprendre le fonctionnement d'une organisation horticole (sous-objectif 3).

L'utilisation de la notion d'organisation horticole vise à englober toutes les structures dont l'activité principale est une production horticole : entreprise horticole, entreprise adaptée, association, service horticole d'une collectivité territoriale, etc...

Objectif 1 - Caractériser le secteur horticole

Objectif 1.1 - Appréhender la diversité des organisations horticoles

Connaître la diversité des organisations de production horticole et leurs finalités : entreprises horticoles, services de production de collectivités territoriales et associations.

Aborder la diversité des situations en termes de degré de spécialisation et de mode de commercialisation.

Identifier les différents statuts juridiques.

Cet objectif, principalement descriptif, pourra servir d'introduction et de préparation à la première période de stage.

Objectif 1.2 - Identifier les caractéristiques du marché horticole

Définir les différentes productions horticoles et resituer leur importance dans l'activité agricole.

Situer les productions horticoles dans l'espace et leurs évolutions.

Caractériser la consommation des produits horticoles et son évolution (consommation des ménages et des collectivités). Cette étude pourra se faire à un niveau local.

Identifier l'importance des échanges extérieurs et leurs répercussions (économiques, sociales, réglementaires, environnementales...) sur la production française.

On pourra s'appuyer sur un exemple concret.

Objectif 1.3 - Caractériser l'environnement socio-économique et technique du secteur horticole

Connaître les organismes professionnels et leurs rôles auprès des organisations horticoles :

Organismes à caractère interprofessionnel, organismes de recherche et d'expérimentation, instituts et services techniques, services économiques et fiscaux, syndicats professionnels, SAFER, collectivités, établissements de formation, etc.

Il ne s'agit de proposer une liste exhaustive des différents organismes mais de préciser leurs rôles et leur complémentarité.

On pourra aboutir à la production d'un schéma d'acteurs.

Objectif 1.4 - Prendre en compte le rôle de l'intervention publique dans le secteur horticole.

Connaître et comprendre les mesures de politique publique (niveaux européen, national et local) spécifiques au secteur horticole : aides économiques, aides à l'installation, mesures environnementales, etc.

Cette étude ne vise pas à traiter de toutes les dispositions mais mettra en évidence les grands principes (action sur l'offre, la demande, les prix, l'organisation du secteur, etc.) et les mesures essentielles mises en œuvre.

Objectif 2 - Identifier les acteurs de la filière d'un produit ou d'un groupe de produits

Objectif 2.1 - Appréhender la notion de filière à partir d'une représentation simplifiée

La filière peut être considérée comme un itinéraire (de production marchande) d'un produit du producteur au consommateur final en passant, selon le type de filière, par le collecteur, l'industriel, le grossiste, le distributeur : étudier une filière consiste donc à repérer les étapes possibles prises par un produit. Pour un produit donné, on aura plusieurs circuits.

La filière est aussi une représentation du marché d'un produit qui fait intervenir des acteurs (un système d'acteurs) dont le but est de « capter de la valeur (produire et vendre des aliments valorisés) » (J.F. Soufflet, AgroSup Dijon) ; si l'intérêt collectif des acteurs converge (mettre le produit à disposition du consommateur final), leurs intérêts individuels divergent (maximisation du prix de vente pour l'un, minimisation du prix d'achat pour l'autre) : étudier une filière c'est aussi identifier ces rapports de force et mesurer leur impact sur le producteur primaire qu'est l'horticulteur.

Objectif 2.2 - Étudier une situation concrète de filière en lien avec un territoire

Cet objectif sera traité à partir de l'étude des points suivants :

- Situer le poids économique et social de la filière.

Ce point se fera en lien avec ce qui a été traité dans le sous objectif 1.2.

- Identifier les acteurs de la filière choisie.
- Repérer les interrelations entre les agents au sein de la filière.

Après avoir identifié les différents acteurs de la filière, leurs relations (concurrence, coopération, complémentarité, régulation, négociation, etc.) seront étudiées.

- Repérer les aspects réglementaires et environnementaux.

Ce point se fera en lien avec ce qui a été traité dans le sous objectif 1.4.

Il s'agit, pour la filière choisie, d'identifier et de préciser les différentes règles et mesures ayant une influence sur son organisation et sa dynamique.

- Identifier les démarches de qualité.

Deux aspects sont à privilégier :

- la qualité liée au processus de production, la démarche qualité et la certification ;
- la qualité liée aux produits, les signes officiels de qualité.
- Appréhender les diverses modalités de mise en marché.

Il s'agit de repérer pour la filière étudiée :

- les différents circuits en lien avec le produit,
- la place de la fonction commerciale dans l'entreprise horticole.
 - Comprendre les éléments déterminant la formation du prix.
 - Prendre en compte la dimension territoriale.

On pourra se référer à la notion de filière territorialisée.

Objectif 3 - Analyser le fonctionnement d'une organisation horticole

Cet objectif conduit en pluridisciplinarité s'appuie sur la méthodologie de l'approche globale : l'essentiel du volume horaire de la pluridisciplinarité de ce module est consacré à cet objectif.

Les acquis de ce module seront repris et valorisés dans l'élaboration des parties du rapport de stage relatives à la présentation du fonctionnement de l'organisation horticole et des choix en matière de durabilité.

Objectif 3.1 - Analyser le fonctionnement d'une organisation dans son environnement

L'étude, menée en lien avec l'ensemble des modules professionnels, repose sur une ou plusieurs situations concrètes : on pourra par exemple étudier une entreprise et un autre type d'organisation afin de réaliser une comparaison.

Cette étude permettra d'aborder l'ensemble des points suivants :

- repérer et analyser les différentes composantes de l'organisation horticole et identifier les interactions,
- appréhender l'organisation horticole comme un système : à partir de l'information collectée, le but est d'aboutir à une représentation cohérente et schématique du fonctionnement de l'organisation dans son environnement.

Cette notion d'environnement renvoie aux dimensions « naturelles », économiques, professionnelles et sociales.

La compréhension du fonctionnement interne de l'organisation s'appuiera sur la méthodologie de l'approche globale.

L'étude pourra aboutir à des diagnostics partiels des sous-systèmes et pas nécessairement à un diagnostic global.

Mots clés : historique, finalités, objectifs, atouts, contraintes, points forts, points faibles, systèmes

Objectif 3.2 - Identifier les choix de l'organisation en matière de durabilité

A partir de la ou des situations concrètes étudiées, on abordera la notion de durabilité sous ses trois composantes : économiques, sociales et environnementales.

En lien avec le module MP7, on abordera la durabilité économique de l'organisation horticole étudiée.

Au niveau social, on mettra en évidence les choix du responsable de l'organisation notamment en termes de gestion des ressources humaines, de recrutement, de formation, de transmission de l'information, d'organisation hiérarchique et de sécurité des personnes.

En lien avec le module MP2 on repérera les choix en termes environnementaux.

Ces choix peuvent s'inscrire dans une stratégie globale de l'organisation (certification, plan éco-phyto, etc.) ou porter uniquement sur des actions ponctuelles (gestion des déchets, récupération des eaux, insertion paysagère, etc.).

Activités pluridisciplinaires

36 heures : SESG (36 h) et STH (36 h)

- La filière (6h)
- L'approche globale de l'entreprise horticole (30h)

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

- J.R Bonnevialle, R Jussiau, E Marshall, *Approche globale de l'exploitation agricole*, INRAP, Foucher 1989
- E Marshall, J.R Bonnevialle, *Fonctionnement et diagnostic global de l'exploitation agricole*, I Francfort, ENESAD-SED 1994
- G Bron, E Duclaud, J.P Toussaint, *L'entreprise horticole, Approche globale et environnementale – Diagnostic*, Educagri éditions 2004
- C Belot, *Méthode de diagnostic d'une exploitation*, Educagri éditions 2008
- L Vilain, *La méthode IDEA, guide d'utilisation*, Educagri éditions 2008
-
-
- Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles : <http://www.idea.portea.fr/>
- Durabilité de l'exploitation agricole : <http://www.trame.org/>
- <http://www.franceagrimer.fr/Projet-02/08publications/index85.htm>
- <http://www.fnphp.com/sites/fnphpweb/>
- <http://www.astredhor.fr/>
- <http://www.valhor.com/>
- <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- <http://www.fruits-et-legumes.net/>
- <http://www.ctifl.fr/>